

Publié le 12 juin 2009

Pays de la Loire : Une Sem régionale pour sortie de crise

La Sem régionale des Pays de la Loire a été créée en 2006 par le Conseil régional. Devant les difficultés économiques actuelles, la Région s'appuie sur la Sem pour analyser au plus près la conjoncture économique régionale et mettre en œuvre des dispositifs pour renforcer la résilience des entreprises face à la crise et développer l'innovation.



La Sem des Pays de la Loire a la vocation d'une agence régionale de développement économique. Elle est née de la volonté de son président Jacques Auxiette, président de la Région, de réunir dans le cadre d'une Sem deux entités : Pays de la Loire innovation et le Comité régional du tourisme. Il s'agissait d'affirmer le développement touristique comme partie intégrante de l'économie. Sur un effectif de 65 personnes, 40 personnes issues des deux structures travaillent au développement économique.

« La Sem confronte les savoir-faire des ingénieurs à ceux des spécialistes du développement et de la promotion touristique. Cette démarche, originale en France, sert les atouts touristiques de la région et a fait naître une nouvelle compétence, » explique Alain Breyse, son directeur général. Et une nouvelle dynamique. « Avec pour mission la promotion régionale, industrielle et touristique notamment, la Sem participe aux salons professionnels et invite les entreprises à l'accompagner, réduisant le coût de leur présence sur le stand de la région. »

La Sem pilote également pour le compte de la Région l'observatoire économique et social. Depuis

janvier, analysant les données économiques, elle adresse chaque mois à 4 200 décideurs une note de conjoncture. Enfin la Sem est maître d'ouvrage délégué pour d'importantes opérations de construction de la Région.

Là ne s'arrête pas le rôle de la Sem. Le 15 mai dernier, la Région a en effet voté un plan d'actions anti-crise qui lui a dévolu une nouvelle compétence dans la lutte contre la crise financière et économique. « La création d'une Spla a été décidée, comme « accélérateur d'investissement » et d'autre part la Sem des Pays de la Loire va être recapitalisée en juin afin de créer une filiale dédiée au portage immobilier. La Sem, à travers sa filiale, pourra aider les entreprises saines, mises en difficulté par la récession des filières industrielles, en rachetant une partie de leurs locaux qu'elle leur louera ensuite. Cette opération redonnera aux entreprises concernées un nouveau souffle, restaurant une nécessaire trésorerie. La Sem pourra aussi financer des bâtiments neufs et des plateformes industrielles, » poursuit Alain Breysse.

Riche de nombreux pôles de compétitivité, les Pays de la Loire est la troisième région française en terme d'emplois industriels. « Ces filières pourront être encouragées, dans l'aéronautique ou l'automobile par exemple Les projets aidés mettront à l'épreuve les capacités d'innovation de l'industrie régionale, soutenant les liens entre universités, centres de recherche et production pour contribuer aux pistes d'avenir. »

Par Marie-Anne RAMAZZINA